

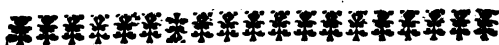
vaincus , parcourez notre Histoire , connoissez par vous-mêmes les Heros que j'ai nommez ou omis , & faites passer dans vos cœurs les grands exemples de leurs vertus ; ou plutôt , puisque la vertu mise sous les yeux en devient plus attrayante , tournez vos regards sur les Heros de nos jours qui vivent parmi nous. Les deux dernieres Guerres vous les feront assez connoître , sans qu'il soit besoin de les nommer ; témoin la Flandre à Fleurus , à Stainkerque , à Nervinde , à Denain ; témoin le Piémont à Stafarde , à la Marsaille ; témoin la Lombardie à Luzara , à Cesene , à Calcinato ; témoin l'Allemagne à Fridelingue , à Speirbac , à Rumersheim ; témoin l'Irlande à Banttry ; l'Océan , l'Obregat , le Detroit de Gibraltar , à Calpé ; & la Mediterranée , à Malaga : lieux celebres , où nos Heros , soit en chef , soit en second , ont laissé des vestiges de la valeur Françoisë , que ni le temps , ni l'oubli ne pourront effacer.

Joignez même à ces Heros compatriotes de nobles & de belliqueux Etrangers , si pourtant on peut nommer Etrangers pour nous , ceux , sur tout qu'une ancienne alliance nous rend chers , & que nous regardons sans jalousie comme nos compagnons de victoires , comme nos freres & nos rivaux.

Dans

Dans ce nombre , n'oubliez pas d'illustres exilés que la France a recueillis dans son sein , qu'elle a formés dans ses camps , dont elle a employé le bras & le courage dans les guerres , qu'elle a mis à la tête de ses troupes , qu'elle a couronné de ses lauriers , & qu'elle a façonné à ses manières pour les rendre tout François , & pour faire connoître à tout l'Univers qu'elle est également la mere , la patronne & la nourrice des Heros.

Animez & instruits par de si grands modeles , portez vos vûes & vos efforts à tout ce qu'il y a de plus relevé dans l'Heroïsme , & achevez de montrer par des effets ce que je n'ai pû qu'indiquer par mes paroles , qu'une Monarchie n'est pas moins propre qu'une Republique , si elle ne l'est même davantage , à former des Heros guerriers.



O D E

A MADEMOISELLE LE MAURE.

Actrice de l'Opera.

MA Muse pour toi s'intéresse ,

Dans le zele ardent qui me presse ,

Le

292 MERCURE DE FRANCE.

Le Maure reçois mon encens,
Chez toi les graces naturelles ,
Ajoûtent des beautez nouvelles ,
A la beauté de tes accens.

Plus puissante qu'une Sirene ,
Il n'est rien que ta voix n'entraîne ,
Eh ! qui pourroit te résister ?
En vain du plaisir de t'entendre ,
Ulisse eut voulu se deffendre ,
Ton chant auroit sçû l'arrêter.

C'est peu de ta voix éclatante ,
Ta cadence vive & brillante ,
Me rend encor plus étonné.
Non, je ne sçai rien qui t'égale ,
Tu n'as qu'une foible rivale ,
Dans l'aimable soeur de Progné.

C'est le tendre fils de Latone ,
Sans doute c'est lui qui te donne ,
Ce goût parfait, ces tendres sons,
Tu l'as soûmis à ton empire ;

Et

Et lorsqu'Apollon vient t'instruire,
L'Amour a part à ses Leçons.

Est-il pour toi des cœurs paisibles,
Ta voix sçait nous rendre sensibles,
Moins encor que tes yeux charmans,
Sans recourir à l'imposture,
Ces yeux par la seule nature,
Laissent guider leurs mouvemens.

Qu'ils expriment bien ta contrainte,
Quand de l'amour ton ame atteinte,
Voit brûler en vain pour Atis !
Et quel est le trouble & la joye,
Qui dans tes regards se déploie,
Lorsque tes souhaits sont remplis !

Fidelle amante de Pirame,
Les divers transports de ta flame,
Y sont peints avec tes malheurs.
Et ton action ne présente,
Qu'une simplicité décente,
Qui triomphe de tous les cœurs.

294 MERCURE DE FRANCE

Oui simples , mais pleins de noblesse ,
Tous tes gestes avec finesse ,
Du vrai font sentir le pouvoir.
Ainsi tu prouves que pour plaire .
Souvent l'Art le plus nécessaire ,
Est celui de n'en point avoir .

Le beau naturel nous enchante ,
Conserve , & s'il se peut , augmente
Celui que tu ressens des Dieux.
Vainement au gré du caprice ,
Ou brise un penible artifice ,
Sans le vrai rien n'est précieux .



PROJET du sieur Jacquier , touchant
un Caractere nouveau qu'il seroit à
propos d'établir , pour ôter toute sorte
d'équivoques , qui n'arrivent que trop
souvent au sujet de l'i avec les deux
points , & de l'y Grec.

Exemple.

On écrit avec un *i* ou un *y* les mots
suivans.

Paieur

<i>Paieur.</i>	<i>Gâieté.</i>	<i>Païsan.</i>	<i>Craïon.</i>
<i>Paien.</i>	<i>Faïence.</i>	<i>Moïse.</i>	<i>Caïer.</i>
ou	ou	ou	ou
<i>Payeur.</i>	<i>Gayeté.</i>	<i>Paysan.</i>	<i>Crayon.</i>
<i>Payen.</i>	<i>Fayance.</i>	<i>Moyse.</i>	<i>Cayer.</i>

Par où il est aisé de voir, que ceux qui se servent de l'*y* avec les deux points, tombent dans une équivoque qu'ils ne sçauroient éviter ; car la même raison qui les oblige de prononcer *Paiieur*, les contraint de dire *Paiien* ; de même la raison qui veut qu'on prononce

Moïse, doit obliger de dire *Païsan* ; ce qui seroit contraire à l'usage.

Et ceux qui font usage de l'*y* Grec, tombent nécessairement en deux inconveniens.

1°. Ils n'ont aucun caractère qui leur fasse distinguer quand l'*y* doit faire la syllabe avec la voïelle qui précède ; car prononçant *Fayance*, cette même raison doit faire prononcer *Païsan* : de même si on dit *Payïsan*, on doit dire *Fayance*.

2°. Il n'y a aucun caractère qui nous fasse distinguer que l'*y* dans *yeux* a un double son, & qu'il n'en a qu'un dans *yvre*.

Ainsi pour éviter toutes ces équivoques,

296 MERCURE DE FRANCE.

ques, il faudroit admettre l'*Accent bref des Latins* ∪ : tout favorise ce Projet ;

1^o. Les plus interessez, sçavoir, les Imprimeurs ne seront point embarrassez ayant ce caractere.

2^o. La même facilité se trouve dans ceux qui écrivent ; car il leur est aussi aisé de faire cette sorte d'Accent, que les deux Points sur l'*i* ou d'employer l'*y*.

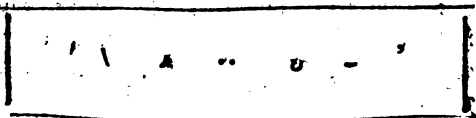
3^o. Cela interesse tout le monde, même les plus habiles, qui doutent en lisant, de prononcer suivant l'usage, les mots qui leur sont inconnus.

4^o. Il en résulte enfin un Principe certain, avec lequel on évite toute sorte d'équivoques, qui est le principal but de ce Projet.

C'est pourquoi, outre les six sortes d'Accens usitez, on ajoutera le septième, & on dira :

Il y a sept sortes d'Accens, qui sont,

L'Aigu, le Grave, le Circonflexe, les deux Points, l'Accent bref des Latins, le Trait - d'union & l'Apostrophe, dont voici la figure.



Principes.

Principes.

L'Accent *aigu* étant sur } La *Cure*.
un *e* , le rend fermé. } Le *Curé*.

L'Accent *grave* étant } Les *Lances*.
sur un *e* , le rend ouvert. } Les *Procès*.

L'Accent *circonflexe* } Une *maïlle*.
étant sur une voïelle, la } Un *maïlle*.
rend longue, & l'*e* très- } *été*.
ouvert. } *être*.

Les deux *Points* sur une } Je le *hai*.
voïelle, font qu'elle ne } Je l'ai *hai*.
fait jamais la syllabe avec } *guet*.
celle qui est auparavant. } *muët*.

L'Accent *bref des La-* } *Paiën*.
tins ne se mettra jamais } *Paiëur*.
que sur l'*i double* quand }
il fera la syllabe avec la } *Faiïance*.
voïelle qui sera aupara- } *Paiïan*.
vant. }

Le *Trait - d'union* se } *Courte-pointe*.
met quand deux ou plu- } *Vis-à-vis*.
sieurs mots n'ont qu'une }
signification , ou quand } *Jean-Louis*.
on interroge , & veut } *Duval*.
que ces mots se pronon- }
cent comme s'il n'y en } *Court-il?*
avoit qu'un. } *A-t-il couru?*
L'A

L'*Apostrophe* se met à la place d'une voïelle qu'on supprime, & veut que les deux mots se prononcent comme s'il n'y en avoit qu'un.

{	L'enfant.
{	L'homme.
{	Jusqu'à Rome.
{	S'il couroit.

Le sieur Jacquier seroit bien-aïse d'avoir sur ce Projet le sentiment des Lecteurs éclairés. Il avertit qu'il enseigne l'Orthographe par Principes avec la même facilité & évidence qu'on le voit ci-devant, & en peu de temps, par le moyen d'un Abregé qu'il a composé depuis l'impression de son Livre, intitulé, *Methode très-aisée pour apprendre l'Orthographe par Principes sans avoir étudié le Latin*, qui se vend à Paris chez Jacques Joffe, rue S. Jacques, Theodose le Gras, au Palais, Noël Piffot & Bienvenu, à la descente du Pont-Neuf. Le prix est de cinquante sols relié.

Il demeure rue S. Denis, à côté de la Fontaine S. Innocent, aux trois Pucelles. A Paris.

Le *Vuide* & le *Temps*, sont les vrais mots des deux Enigmes du mois dernier.

PRE,



PREMIERE ENIGME.

Nous sommes grand nombre de freres,

Loin de nos peres, ou nos meres,

Logez par troupes, dans un bois,

D'où nous ne sortons qu'avec peine,

Quand nous y sommes une fois,

Tant nos corps y sont à la gêne :

- Nous les avons par le milieu pliez,

Et d'une corde tous liez.

Ce qui forme entre nous une espee de chasne ;

Cet état, comme on voit, est très-particulier,

Et notre emploi, l'est encor davantage,

C'est d'ôter, d'enlever, que nous faisons métier ;

Mais c'est toujours à l'avantage,

De ceux sur qui nous l'exerçons,

Ce qu'ils ne veulent pas, nous le leur enlevons.

DEU.

DEUXIEME ENIGME.

Nous sommes grand nombre de
soeurs,

Presque toutes de même taille,
Flatant également, les grands & la canaille,
Lorsque nous comptions des douceurs,



Chacune de nous a son maître,
Qui cherche à nous faire paroître,
Et qui voudroit chez lui nous voir à tous
momens,

Attirer mille gens,
Surtout gens à belle dépense,
Dans l'avare esperance
Dont il se sent flatté,
D'en tirer de l'utilité.



A ses desirs pourtant nous sommes insensibles,
Notre elevation rend nos défauts visibles,
Quelques-unes de nous n'ont ni roses ni lys,
Ce n'est que fougis & qu'épines,
D'autres font voir dans leur beau coloris
Les

Les graces , les jeux , & les ris ,
D'autres sont vieilles & badines,



A l'égard de nos qualitez ,
On n'en sçauroit compter les inégalitez,
L'une est Reine, l'autre est Sujette ,
L'une est Ange , l'autre est Guenon ,
L'une est Princeffe , & l'autre peau d'Asnon ;
L'une prude , l'autre coquette.



Ainsi tout est mêlé dans ce vaste Univers ,
Et presque rien ne se ressemble :
Nous sommes souvent sous les fers ,
Toujours hors de chez nous , & jamais deux
ensemble.



NOUVELLES LITTERAIRES,
DES BEAUX ARTS, &c.

INSCRIPTIONES ad res notabiles
spectantes , ab anno M. DCC. VII. ad
annum M. DCC. XXVI. Authore D. Hen-
rico Ferrand , Tolonenſi , viro Conſulari.
Auct

302 MERCURE DE FRANCE.

Avenione Typis Davidis Chastel M. DCC. XXVI. c'est-à-dire, Recueil d'Inscriptions sur des événemens considérables, depuis l'année 1707. jusqu'en l'année 1726. par M. Ferrand, Brochure in 4^o de 42. pages, A Avignon, chez D. Chastel. 1726.

Nous apprenons par une courte Préface, mise à la tête de ces Inscriptions, que l'Auteur ne pensoit à rien moins qu'à les donner au Public, mais qu'une personne de considération, à qui il les communiquoit, à mesure qu'il y travailloit, a bien voulu prendre le soin de les mettre au jour. En 1707, l'Auteur fut fait Consul, Lieutenant de Roi de Toulon, & il ne faisoit que d'entrer en Charge, lorsque cette Ville fut assiégée par les Alliez. Il a écrit la Relation de ce Siege, dans laquelle on trouve des faits singuliers, entr'autres l'effet étonnant d'une Bombe, qui porta une femme sur le toit d'une maison à cinq étages, & dont le tablier fut arrêté sur un arbre, qui est vis-à-vis, durant plus de 20. jours.

Après la levée du Siege, M. Ferrand crut qu'il devoit laisser à la Postérité un Monument de la résistance de cette Place, qui avoit servi de boulevard à la Provence & aux Provinces voisines.

ines. Il fit pour cela une Inscription à l'honneur de M. l'Evêque de Toulon, qui dans cette occasion s'étoit distingué par ses largesses & par sa fermeté. Mais comme l'Auteur n'avoit jamais travaillé à de pareils Ouvrages, il envoya son Essay à l'Académie Royale des Inscriptions & des Belles-Lettres. Notre Auteur avoué qu'il a profité de leurs lumières. Dans le Conseil de Ville, tenu le 23. Juin 1708. il fut délibéré, que son Inscription seroit gravée sur le marbre, & posée dans la Salle de l'Hôtel de Ville. Ce qui a été exécuté.

Dans la suite il composa d'autres Inscriptions, selon les événemens qui lui parurent le plus remarquables, honorant toujours le mérite, même parmi nos ennemis. En 1724. il fut fait Premier Consul, Lieutenant de Roi de Toulon, & peu de temps après il fit l'Inscription de la page 36. de ce Recueil, qui regarde M. le Marquis de Bonac, à l'occasion de son passage à Toulon, au retour de son Ambassade de la Porte. C'est de ce Seigneur que M. Ferrand apprit quel a été le principal sujet de l'Ambassade de Mehemet-Effendi à la Cour de France en l'année 1720. & les autres circonstances qui font le sujet de l'Inscription.

E Comme

Comme cet Auteur est naturellement porté à l'étude, & qu'il a plus d'un genie, il a fait une Traduction des Pseaumes sur l'Hebreu, dans laquelle, sans le secours de la Paraphrase, il a donné aux Versets une liaison si naturelle, qu'il semble que le Prophete Roi n'ait pas parlé autrement dans sa propre Langue. Il a mis de petites Notes à la marge pour éclaircir le Texte, dans les endroits qui peuvent en avoir besoin.

Il a aussi écrit la Relation d'un événement heureux & singulier, sçavoir du soulèvement de 68. Esclaves Chrétiens de différentes Nations, arrivé dans un Bâtiment Turc, au Port & sous le canon de Tripoli de Barbarie; Scendoit le pere de l'Auteur de la Relation fut un des principaux Acteurs. Environ 50. Turcs y furent tuez, ou jettez à la mer, le Bâtiment enlevé à la vûe des Habitans de Tripoli, mis à la voile, poursuivi, conduit heureusement à Malte, & donné au Grand-Maître avec le Courcier, ou principal canon, & les autres canons de fonte. Le détail de cette entreprise est fort curieux, & fait voir ce que peut le desir de la liberté, joint à un dur esclavage.

Loüis Ferrand, frere aîné de notre Auteur, s'est aussi distingué dans la République

publique des Lettres. Nous avons de lui plusieurs Ouvrages considérables, dont le premier a pour titre : *Reflexions sur la Religion Chrétienne*, qui fut présenté à l'Assemblée du Clergé de France, laquelle lui accorda une pension. Son Livre sur les Pseaumes, qui a pour titre, *Liber Psalmorum cum argumentis, Paraphrasis & Annotationibus*, est un Ouvrage d'une profonde érudition, & des plus estimez en ce genre. Il a fait aussi quelques Ouvrages de Controverse pour la réunion des Calyvinistes de France, entr'autres un *Traité de l'Eglise contre les Heretiques*, & une *Réponse à l'Apologie pour la Réformation, les Réformateurs & les Réformez*. C'est à l'occasion de ces deux Ouvrages, que M. de Harlay, Archevêque de Paris, présenta l'Auteur au Roi, S. M. le reçût avec beaucoup de bonté, & lui fit l'honneur de lui dire, qu'il étoit heureux d'avoir dans son Royaume un homme de son mérite & de sa probité.

Nous n'entrons point dans le détail de ces Inscriptions, nous nous contenterons d'en rapporter trois ou quatre choisies, entre celles qui nous ont paru les plus propres à faire connoître le genie de l'Auteur, & qui ont rapport à des événemens plus connus & plus importants.

ARMANDO LUDOVICO BONIN
DE CHALUCET,

Episcopo Tolonensi,

*Quod Urbe terrâ marique à Germanis,
Anglis, Batavis, & Sabaudis obsessâ
Inter missiles Hostium ignes,
Et disiecta Domûs ruinas intrepidus,
Optimates consilia, & exemplo firmavit,
Plebem frumento & pecunia juvit
Consules & Civitas Tolonensis
Post depulsos Hostes grati animi
Monumentum,*

P. P.

ANNO M. DCC. VII.

L'Inscription qui suit, est du nombre de celles que M. Ferrand composa pour célébrer les Exploits du Prince Eugene de Savoye contre les Turcs, dans ses dernières Campagnes de Hongrie.

EUGENIO

A Sabaudia Principi.

*Quod Danubium fulminantibus
Castellis trajecit;*

** Abam Grecam obsedit,*

Turcarum exercituum adventantem

Aggressus fregit, cecidit, fudit;

Signa, tormenta bellica,

** Bellegrade.*

Im;

FEVRIER. 1727. 307

*Impedimenta rapuit ;
Oppidum, & naves deditione cepit,
Victoria Trophæa in ipso pugna loco
Deo dicavit.*

Præf. & Adil.

Poni C. C.

ANNO M. DCC. XVII.

Réponses du Prince Eugene à M. Ferrand.

» L'Inscription qu'il vous a plû de
» m'envoyer , au sujet de la Victoire
» remportée sur les Infideles , est une
» suite de votre bon souvenir , malgré
» les conjonctures * du temps passé ; je
» vous en remercie de bon cœur , &
» vous prie d'être persuadé de la distinc-
» tion avec laquelle je suis, Monsieur ,
» votre très-obligé Serviteur ,

EUGENE DE SAVOYE.

De Temesvar le 7. Octobre 1716.

» Vous êtes trop avantageusement pré-
» venu en ma faveur , par les Inscrip-
» tions dont vous m'honorez : Je vous en
» rends mes sinceres remerciemens. Vo-
» tre très-obligé.

EUGENE DE SAVOYE.

A Vienne, ce 9. Avril 1718.

* Le Siege de Toulon, &c.

E iij II

508 MERCURE DE FRANCE;

Il y a quelques années que les Religieux de S. François, Gardiens des saints Lieux de la Palestine, sous la Protection de nos Rois, s'aperçurent que le gros mur, de figure ronde, sur lequel est appuyé tout l'édifice du grand Dôme de l'Eglise du Saint Sepulcre de Jerusalem, le plus ancien & le plus respectable Sanctuaire du Monde Chrétien, menaçoit ruine en plusieurs endroits. Les Experts appellez convinrent de la nécessité d'une promptre reparation : chose cependant assez difficile à executer à tous égards. Mais par l'intervention du Roi, & sur les instances de M. le Marquis de Bonac, son Ambassadeur à la Porte, la principale difficulté fut bientôt heureusement surmontée, c'est à-dire, les permissions & les commandemens nécessaires de la part du Gr. Seig. qui les accorda à la consideration de S. M. Ce Prince fit plus, il voulut qu'une Ambassade solennelle fut le gage de l'execution de ses promesses : en effet, on a scû depuis, que le principal sujet de l'Ambassade de Mehemet - Effendi, fut pour assurer le Roi que S. H. avoit fait ce qu'il falloit, & tout ce qui dépendoit d'elle pour satisfaire S. M. dans ce grand & pieux Ouvrage. Les Lettres du Gr. S. & du Grand Visir, écrites au Roi & à Mon-

FEVRIER. 1727. 309

Monſieur le Duc d'Orleans, Regent, apportées par cet Ambaſſadeur, le portent formellement : M. Ferrand, qui fut informé, comme on l'a déjà dit, de toutes ces choſes par M. le Marquis de Bonnac, en paſſant par Toulon, fit là-deſſus l'Inſcription ſuivante.

JOANNI LUDOVICO DUSSON,
MARCHIONI DE BONAC,
Agminis ductori,
Ludovici XV. Bizantii Legato
Religione & Commercio protectis,
Instaurata sancti Sepulcri
Fornicis per Oratorem Mehemet Effendi
Rege certiore facto,
Novis honoribus à Turcarum
Et Russia Imperatoribus ornato,
Legatione novem annorum
Feliciter peracta,
Consules & Civitas Tolonensis
Poni CC.
ANNO M. DCC. XXV.

Les nouveaux honneurs dont il eſt parlé dans cette Inſcription, ſont de la part du G. S. la Peluſſe, ou Veſte de Martre-Zibeline; que le G. S. lui fit revêtir à ſon Audience de Congé: c'eſt l'honneur le plus diſtingué que les Turcs puiſſent faire parmi eux; ils n'en avoient

E iiiij fait

310 MERCURE DE FRANCE.

fait encore à aucun Ambassadeur de France, & M. le Marquis de Bonac est le premier qui l'a reçu, comme il est aussi le premier qui a eu une Audience de Congé du G. S. Le Czar lui avoit envoyé peu de temps auparavant le Cordon de son Ordre de S. André de Russie, avec une Etoile & une Croix garnie de diamans.

Nous avons dit dans notre Journal du mois de Novembre dernier, que le Roi a nommé M. le Marquis de Bonac à l'Ambassade de Suisse.

Nous finirons cet Extrait par une Inscription qui n'a aucun besoin de Commentaire. Toute l'Europe est informée des grands services que les Exploits & la prudence de M. le Maréchal de Villars ont rendu à l'Etat.

LUDOVICO HECTORI

DE VILLARS,

Polemarcho, Duci Pari Francia,

Supremo Regis exercituum,

Et Provincia Romana Praefecto.

Quod Rheno trajecto

Badenses copias ad Fridlingum fregit

Secum Maximiliani, Bavaria Ducis

Exercitum conjunxit;

Fossam Stoloffen vi vi superavit;

Cafs, fufis ad Deniam hostibus,

Sep:

FEVRIER. 1727. 311

*Septemdecim agminibus captis,
Commeatibus abreptis,
Amandopoli, Martianis, Bochania
Duaco, Querceto, Landavia, Friburgo,
Subactis, rem restituit.*

*Ludovici XIV. cum summa potestate
Legatus, pacem triumphis adjecit,
Consules, & Civitas Massiliensis
Monumentum posuere.*

ANNO M. DCC. XXVI.

LA THEORIE DE LA TERRE, par le
Docteur Burnet, 6. Edition, A Lon-
dres, &c.

L'ARCHITECTURE de Palladio, ornée
de 250. Planches, gravées par Bernard
Picart, & autres bons Maîtres. A la
Haye, chez Pierre Goffe, grand in fol.

LA PHILOSOPHIE OCCULTE, ou la Ma-
gie naturelle, par H. Corneille Agrip-
pa. A la Haye, chez Alberts. 2. vol.
avec fig.

DE'FENS ~~de~~ la Dissertation sur la va-
lidité des Ordinations des Anglois con-
tre les différentes Réponses qui y ont
été faites, avec les preuves justificati-
ves des faits avancez dans cet Ouvra-
ge, par l'Auteur de la Dissertation. A

E v Bru-